

Communiqué pour les médias

19 janvier 2011

Décès de Wolfgang Loretan: hommage du Conseil d'Etat

(IVS).- C'est avec une grande émotion que le Gouvernement valaisan a pris connaissance du décès dans sa 97^{ème} année de l'ancien conseiller d'Etat Wolfgang Loretan. Le Conseil d'Etat exprime la reconnaissance de la population et la sympathie de l'Exécutif à son épouse, à ses enfants, à tous ceux qui l'ont entouré de leur affection et attention.

Wolfgang Loretan est né en 1914 à Loèche-Ville. Après les collèges de Brigue et de St-Maurice, il a étudié le droit à l'université de Fribourg et obtenu un doctorat à Munich. Il a été élu en 1965 au Conseil d'Etat. Membre du Gouvernement valaisan pendant douze ans, il a dirigé pendant trois législatures le Département des finances. Il a notamment édicté les directives modernes pour l'époque de la politique financière cantonale et mis en place une fiscalité favorable aux familles et aux revenus modestes. Il a également conduit le Département militaire et ancré dans une loi l'Office Jeunesse et Sport. Il a présidé à trois reprises le Conseil d'Etat.

Wolfgang Loretan était depuis sa jeunesse un politicien engagé. Membre fondateur en 1949 du Parti chrétien-social du Haut, il s'est investi sa vie entière, défendait ses idées avec une intense conviction et s'est constamment montré proche de la population. C'était un être chaleureux et bienveillant, un grand défenseur de la famille. Il avait d'ailleurs ainsi conclu son discours de départ du Gouvernement : « La famille doit revenir à la mode, c'est elle qui sauvera l'Etat ».

Le Conseil d'Etat, reconnaissant, salue la mémoire de ce magistrat, qui a assumé avec compétence et honneur les hautes charges politiques que le peuple lui avait confiées.

